



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Alcool

Campari a acheté le cognac Courvoisier

Le groupe italien a déboursé plus d'un milliard pour acquérir la célèbre marque qui appartenait aux Américains. Le groupe italien de spiritueux Campari ... • (Page 08)

Trafic aérien

L'Argentine refuse de vendre du kérozène aux avions cubains

La compagnie pétrolière argentine YPF s'est mise à appliquer l'embargo des Etats-Unis visant l'île communiste. ... • (Page 08)



Chambre Consulaire Régionale

La CCR-UEMOA tient ses assises mixtes à Cotonou

• (Pages 3)



Togo / secteur de l'artisanat

• (Page 05)

Un arrêté définit le statut du conjoint de l'artisan

JIT 2024

L'événement célébré dans l'allégresse à la Présidence de la République

Sandra Ablamba Johnson, ministre et Secrétaire général de la Présidence de la République, a présidé avec honneur ... • (Page 02)

Vente aux enchères publiques

L'OTR met en vente 11 véhicules usagés et divers colis

L'Office Togolais des Recettes (OTR) annonce la tenue d'une vente aux enchères publiques le 08 mai 2024. Cette opération concerne ... • (Pages 04)

Entreprendre

Riad ABID, meneur de jeu des industries

Dans l'univers complexe et dynamique des affaires, des acteurs font exception. Riad ABID incarne indéniablement ... • (Page 06)

Elections à la CCI-Togo

L'ouverture des candidatures reportée

Le Président de la Commission électorale consulaire (CEC) de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo), porte à la connaissance des opérateurs économiques inscrits ... • (Page 11)



REPORT - APPEL A CANDIDATURES AU TITRE DE LA 47e PROMOTION DU CYCLE DIPLOMANT DU COFEB

La date limite de dépôt des dossiers initialement fixée au 30 avril 2024 est prorogée au 10 mai 2024

<https://cofeb.bceao.int>

JIT 2024

L'événement célébré dans l'allégresse à la Présidence de la République

Sandra Ablamba Johnson, ministre et Secrétaire général de la Présidence de la République, a présidé avec honneur la cérémonie commémorative de la Journée Internationale des Travailleurs (JIT) ce 1er mai 2024, à la Place des Fêtes. Cette cérémonie, organisée en l'honneur du personnel de la première institution, a été un moment de retrouvailles et d'engagement à faire toujours mieux.

• Junior Aredola

La présence remarquable des conseillers spéciaux et de nombreux collaborateurs du Président de la République, ainsi que des responsables des services rattachés, a ajouté à la solennité de l'événement. Sandra Ablamba Johnson a souligné que la célébration de la JIT dans notre pays est une expression de la détermination du Chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, à promouvoir les droits des travailleurs. Des mesures significatives ont été prises pour améliorer les conditions de vie et de travail, notamment la revalorisation de la grille salariale, l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et l'introduction d'innovations dans le nouveau code du travail. Elle a exprimé sa reconnaissance au Président de la République pour son attention particulière portée



au capital humain et pour l'importance qu'il accorde à la célébration de la JIT au palais de la présidence. Madame Johnson a salué le professionnalisme du personnel qui rend l'administration de l'institution plus efficace et dynamique, ainsi que son engagement à œuvrer pour le développement socio-économique et le renforcement de la cohésion sociale. Elle a transmis au personnel les chaleureuses félicitations du Chef de l'État pour son engagement indéfectible dans la mise en œuvre des projets à fort impact social. Elle a in-

vité le personnel à redoubler d'efforts et à promouvoir davantage des valeurs sociales telles que l'amour du travail bien fait, le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe, l'engagement citoyen et l'excellence, qui sont autant de gages pour une transformation socio-économique du pays. Madame Johnson a réaffirmé sa disponibilité et sa détermination à œuvrer avec le personnel pour renforcer davantage le socle de la gouvernance sociale, consolider la paix et la cohésion sociale, et favoriser notre élan vers le bonheur et le bien-être de tous. Le porte-parole du personnel a exprimé sa gratitude au Chef de l'État pour son écoute attentive et son investissement dans la consolidation de la paix. Il a réitéré l'engagement du personnel à contribuer à la vision du Chef de l'État pour le bien-être de tous les citoyens. La célébration de la Journée Internationale des Travailleurs rappelle l'importance des droits des travailleurs et la solidarité entre eux. Chaque 1er mai, cette journée est un moment de reconnaissance et de revendications pour les travailleurs à travers le monde.



Image du jour



○ Séance de travail entre La Banque Islamique de Développement et la BOAD sur les axes de coopération, qui permettront de renforcer les liens entre les deux institutions.

AUX DECIDEURS ...

Financement du développement

Le financement du développement est le ciment invisible qui relie les financements publics et privés pour des projets ayant des résultats sociaux, économiques et environnementaux. Il s'agit notamment de l'amélioration des infrastructures, d'une meilleure gestion des déchets et d'un meilleur assainissement, de l'inclusion financière, de l'énergie propre et de l'agriculture durable.

L'objectif du financement du développement est de créer des résultats sociaux, économiques ou environnementaux positifs grâce aux investissements réalisés par des institutions financières telles que les banques, les compagnies d'assurance et les fonds de pension, en plus des contributions apportées par les institutions de financement du développement, les partenaires multilatéraux et les ONG.

Ces investissements génèrent généralement des retombées sur les programmes de développement des pays africains. La contribution des ONG telles que les organisations philanthropiques et de la société civile peut ne pas être financière. Leurs contributions proviennent du plaidoyer, de l'activisme, de l'engagement communautaire, de la recherche ou des services sociaux. Les experts en financement du développement Latif Alhassan et Bomikazi Zeka expliquent comment cela fonctionne.

Le financement du développement répond aux défaillances ou aux limites des institutions financières traditionnelles telles que les banques. Pour ce faire, il alloue des ressources aux besoins sociaux tels que l'éducation, la santé, les infrastructures et l'énergie.

L'essence du financement du développement est de mobiliser des ressources financières et non financières grâce à un partenariat entre les bailleurs de fonds et les parties prenantes du développement. L'objectif est d'obtenir des résultats de développement qui n'auraient pas été possibles sans leur intervention ou leur contribution.

Le financement du développement peut également attirer des fonds supplémentaires auprès d'entités privées pour financer des projets ayant des résultats socialement et écologiquement souhaitables. Les institutions financières traditionnelles telles que les banques ne sont pas incitées à le faire. Mais un réseau de bailleurs de fonds et de parties prenantes du développement peut aider à collecter des fonds. Elle peut également s'appuyer sur différents types d'expertises.

La finance d'entreprise met l'accent sur les principes de risque et de rendement. Le financement de toute activité économique dépend en grande partie du degré de risque de l'activité et de sa capacité à générer des revenus. Les institutions telles que les banques, les gestionnaires d'actifs et les compagnies d'assurance prennent leurs décisions d'investissement sur la base du rapport risque/rendement. Cela rend plus difficile le financement de projets et d'activités ayant des résultats en matière de développement durable, car les risques sont souvent élevés. Et les flux de revenus ne sont pas toujours assurés. Un exemple serait de fournir des financements aux petites entreprises.

Le financement du développement prend en compte d'autres facteurs que le risque et le rendement. L'impact social en est peut-être un. Parce qu'il applique une perspective plus large, d'autres acteurs clés sont davantage impliqués.

Les institutions de financement du développement ont pour objectif de promouvoir le développement durable. Des instruments tels que le capital-risque et le capital patient reconnaissent que les petites entreprises sont confrontées à des problèmes de financement et de trésorerie. Ils permettent une plus grande flexibilité dans les modalités de prêt.

En Afrique, les projets de développement sont traditionnellement financés par les gouvernements nationaux au moyen d'allocations budgétaires annuelles. Dans certains cas, des banques nationales de développement ont été créées.

D'énormes engagements financiers sont nécessaires pour que les pays du continent puissent atteindre les objectifs de développement qu'ils se sont fixés. Par exemple, l'Union africaine prévoit de transformer l'Afrique en une puissance mondiale d'ici 2063. De son côté, les Nations Unies ont un programme pour que tous les pays mettent en œuvre un plan de développement durable d'ici 2030.

Les besoins de financement annuels estimés pour réaliser ces plans sont de 200 millions de dollars américains. Le déficit de financement pour le contexte africain jusqu'en 2030 s'élève à 1 600 milliards de dollars américains.

Pour y parvenir, une collaboration avec les bailleurs de fonds et les parties prenantes du développement est nécessaire.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Chambre Consulaire Régionale

La CCR-UEMOA tient ses assises mixtes à Cotonou

La Chambre Consulaire Régionale de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CCR-UEMOA) annonce sa 25ème session de l'Assemblée Générale Mixte (AGM), qui se tiendra du 06 au 08 mai 2024 à Cotonou, au Bénin.

• Joël Yanclou

Cette assemblée revêt une importance particulière en ce sens qu'elle marque à la fois la fin d'une mandature 2021-2024 et le début d'une nouvelle ère pour cette institution consultative majeure de l'Union. Créée par l'article 40 du Traité du 10 janvier 1994 portant création de l'Union, la CCR-UEMOA est un acteur majeur dans l'intégration économique de la région en favorisant l'implication du secteur privé. Ses missions incluent la réflexion sur le processus d'intégration, la promotion des échanges commerciaux et des investissements, ainsi que le soutien technique aux Chambres Consulaires nationales et autres membres. L'Assemblée Générale Mixte de cette année se concentre sur plusieurs points clés. Tout d'abord, elle examinera le bilan moral et financier de la mandature 2021-2024, offrant ainsi une opportunité d'évaluation et de réflexion sur les réalisations et les défis rencontrés au cours de cette période. Aussi, cette session marquera la transition vers une nouvelle direction, avec la fin de mandat du Président et de son Bureau sortant. Les membres se réuni-



• Daouda Coulibaly, président de la CCR-UEMOA.

ront pour élire le président et les nouveaux membres du Bureau, ainsi que ceux des Commissions Techniques et Ad'hoc, dessinant ainsi les contours de la prochaine étape de l'institution. L'Assemblée Générale Mixte sera également l'occasion de présenter le cadrage et les orientations de la nouvelle mandature, jetant ainsi les bases des actions à venir. Des échanges ouverts sur le contexte économique de l'espace UEMOA permettront aux membres de discuter des défis et des opportunités qui façonnent l'environnement des affaires dans la région. Au-delà des aspects institutionnels, cette assemblée offre un espace de partage d'informations et de questions diverses, renforçant ainsi la collaboration et le dialogue entre les acteurs économiques de la région. De plus, des visites de courtoisie aux plus Hautes Autorités béninoises viendront

clôturer cet événement d'envergure. En réunissant les membres de la CCR-UEMOA et les nouveaux entrants, cette Assemblée Générale Mixte incarne la vitalité et l'engagement du secteur privé dans le processus d'intégration régionale. Elle marque également une étape importante dans le cheminement de l'UEMOA vers une économie dynamique et inclusive.

Secteur privé, partenaire indispensable

Le secteur privé est un partenaire indispensable pour la réussite de l'intégration économique régionale. En

investissant dans le développement économique, en facilitant le commerce et les échanges, en promouvant l'innovation et en créant des emplois, les entreprises privées peuvent jouer un rôle central dans la construction d'une région prospère, dynamique et inclusive. Le secteur privé de l'espace UEMOA est un moteur de la création de richesse et de la croissance économique, en investissant dans de nouveaux projets, en développant de nouvelles technologies et en créant des emplois pour stimuler l'activité économique dans toute la sous-région. Principal acteur du commerce intrarégional,

les entreprises privées mettent en œuvre des initiatives visant à réduire les barrières commerciales et à faciliter les échanges. Elles apportent souvent avec elles un ensemble de compétences et de savoir-faire précieux. En investissant dans des partenariats et des joint-ventures avec des entreprises locales, le secteur privé contribue au transfert de connaissances et de compétences techniques, renforçant ainsi les capacités des entreprises locales et des travailleurs. En investissant dans la recherche et le développement, les entreprises privées peuvent introduire de nouvelles technologies et de nouveaux produits sur le marché, stimulant ainsi la compétitivité et la productivité de l'ensemble de l'économie régionale. Les entreprises privées sont les principaux créateurs d'emplois dans de nombreuses économies.

En investissant dans de nouveaux projets et en élargissant leurs activités, les entreprises privées peuvent contribuer à réduire le chômage et à améliorer les conditions de vie des populations locales, ce qui est essentiel pour réduire la pauvreté dans la région. Le secteur privé peut jouer un rôle important dans le renforcement de la gouvernance et de l'efficacité des institutions publiques. En exigeant des normes élevées en matière de transparence, d'éthique et de responsabilité sociale des entreprises, le secteur privé peut contribuer à promouvoir des pratiques commerciales équitables et à lutter contre la corruption, ce qui est essentiel pour favoriser un environnement favorable aux affaires et à l'investissement.



Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

Le Togo en chiffres

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	2,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,5 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,5 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dont compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dettes publiques (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dettes extérieures publiques (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Vente aux enchères publiques

L'OTR met en vente 11 véhicules usagés et divers colis

L'Office Togolais des Recettes (OTR) annonce la tenue d'une vente aux enchères publiques le 08 mai 2024. Cette opération concerne onze véhicules usagés et mille cent cinquante-sept "colis divers", conformément aux directives énoncées par le Commissaire de l'OTR.

● **Wilson Lawson**

La vente se déroulera respectivement au parc des véhicules de la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites à Tsévié, ainsi qu'à la base USID. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités de régulation menées par l'OTR, visant à traiter les véhicules en souffrance et les colis dépassant le délai légal de séjour, tout en offrant aux acquéreurs potentiels une opportunité d'acquérir des biens à des prix compétitifs. Toute participation à cette vente implique l'acceptation des conditions suivantes : paiement au comptant et sur place, majoré de 12% ; enlèvement immédiat des biens adjudgés ; paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable pour l'enregistrement des adjudicataires. L'Office Togolais des Recettes rappelle aux participants que toute réclamation ne sera pas prise en compte après l'adjudication des biens. Cette vente aux enchères publiques représente une occasion unique pour les intéressés de se procurer des biens divers à des prix avantageux. L'OTR invite donc tous les potentiels acquéreurs à participer activement à cet événement. Les ventes aux enchères offrent une méthode efficace et transparente pour vendre une variété de biens, que ce soit des véhicules usagés,



des équipements industriels, des œuvres d'art ou d'autres actifs. Elles permettent de répondre aux besoins des vendeurs et des acheteurs tout en assurant un processus juste et compétitif. Les ventes aux enchères sont souvent utilisées pour liquider des actifs rapidement. Cela peut être nécessaire dans le cas d'une faillite, d'une liquidation d'entreprise ou d'une saisie judiciaire où les biens doivent être transformés en liquidités rapidement. Les enchères permettent souvent d'obtenir un prix équitable pour les biens mis en vente, car ils sont déterminés par l'offre et la demande. Cela peut conduire à des prix plus élevés que ceux qui pourraient être obtenus par d'autres méthodes de vente, surtout si les biens sont recherchés. Les en-

treprises ou les organismes publics peuvent organiser des ventes aux enchères pour se débarrasser des stocks excédentaires ou des biens obsolètes. Cela libère de l'espace de stockage et génère des revenus pour réinvestir dans d'autres domaines. Les ventes aux enchères offrent aux acheteurs la possibilité d'acquérir des biens à des prix compétitifs. Cela peut être particulièrement attrayant pour les acheteurs à la recherche de bonnes affaires ou d'articles rares ou uniques. Les enchères sont généralement considérées comme transparentes et équitables, car tous les participants ont la possibilité de soumissionner sur les biens disponibles. Cela favorise la concurrence et garantit que les biens sont vendus au plus offrant. Élimination des stocks non performants : Les entreprises peuvent utiliser les ventes aux enchères pour se débarrasser de stocks qui ne se vendent pas bien par d'autres canaux de vente. Cela permet de libérer des ressources et de concentrer les efforts sur les produits plus performants.



Togo / Programme Compact

KPMG et McKinsey pour les études de faisabilité des projets

Le Togo s'engage dans une nouvelle étape de collaboration avec les sociétés internationales KPMG et McKinsey pour la mise en œuvre du programme Compact.

Ces deux cabinets qui sont des références mondiales, ont été sélectionnés par la Cellule de Mise en Œuvre du Compact du Togo, selon un avis d'attribution de contrat. Précisément, KPMG sera chargé de mener des études liées aux projets TIC dans le cadre de la formulation du Compact du Togo. Cette société, présente dans plus de 140 pays à travers le monde, accomplira sa mission sur une période de 12 mois. Sa filiale, KPMG Advisory, se penchera quant à elle, sur les études de faisabilité concernant la digitalisation des paiements. De son côté, McKinsey, expert dans divers domaines, réalisera des études de faisabilité sur le développement d'un hub d'innovation sur une durée de 6 mois. Pour



ce qui est des projets liés à l'énergie, l'étude de faisabilité a été confiée à CPCS Transcom Limited, basée à Ottawa et spécialisée dans la participation du secteur privé aux infrastructures de transport et d'énergie. Notons que le Togo, suite à son éligibilité au programme Compact, devrait finaliser un accord d'ici à la fin de l'année 2024 avec le Millennium Chal-

lenge Corporation (MCC) pour la mise en œuvre dudit programme. Cet accord qui mettra l'accent sur le développement de solutions dans les secteurs de l'énergie et du numérique, devrait permettre au pays de toucher une importante subvention de centaines de millions de dollars de la part de l'administration américaine.

Avec Togo First

Togo / 1er mai

Gouvernement et travailleurs ont discuté des grands enjeux du dialogue social

Le Togo a célébré mercredi 1er mai, comme dans presque tous les autres pays de la planète, la Fête du Travail. L'événement qui donne généralement lieu à des festivités de divers ordres, a de nouveau été marqué par une rencontre entre le gouvernement et ses partenaires sociaux, notamment les centrales syndicales et le patronat.

À l'occasion de la discussion, les grands enjeux du dialogue social dans le pays, et leurs modalités d'amélioration. Face aux représentants syndicaux, le ministre chargé du travail, Gilbert Bawara, est revenu sur les sujets clés de l'actualité sociale nationale

comme l'assurance maladie universelle (AMU), la sécurité sociale, et les conditions de vie des travailleurs, avec la promesse de discussions approfondies bientôt. Quant au traditionnel cahier des doléances remis chaque année à l'exécutif et au patronat, il sera transmis lors d'une seconde phase de célébra-

tion différée du 1er mai. Un peu plus tôt dans la journée, le Président de la République avait dans son message annuel, encouragé "les travailleurs de notre pays à maintenir constamment la quête de l'excellence, la poursuite de l'intérêt général et la culture du résultat".

(Togo Officiel)



Source : FMI ; World economic outlook ; dernières données disponibles ; (e) estimations. **Le Togo en chiffres** ; Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

Principaux pays partenaires du Togo

Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3
Mali	13,0	France	8,6
Bénin	10,0	Inde	7,5
Niger	8,5	Ghana	5,6
Ghana	8,1	Japon	4,3
Inde	7,5	Nigeria	3,6
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1

Profil commercial

Valeurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.055	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère du Commerce, de l'Artisanat
et de la Consommation locale

ARRETE N° 010.../2024/MCACL/SG/DA
Portant statut du conjoint de l'artisan

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE LA
COMSOMATION LOCALE

Vu le règlement n° 01/2014/CM/UEMOA adopté le 27 mars 2014 portant code communautaire de l'artisanat de l'union économique et monétaire ouest africaine ;

Vu loi n° 2012/009 du 11 juin 2012 portant code de l'artisanat en République togolaise ;

Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2012-006/PR du 7 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;

Vu le décret n° 2020-076/PR du 28 septembre 2020 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2020-080/PR du 1er octobre 2020 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'on modifié ;

ARRETE

CHAPITRE 1^{er} : DISPOSITIONS GENERALES

Article premier : Le présent arrêté définit le statut du conjoint de l'artisan en République togolaise

Article 2 : Le conjoint de l'artisan au sens du présent arrêté s'entend du conjoint du chef de l'entreprise artisanale.

Article 3 : Est considéré comme chef de l'entreprise artisanale, tout artisan qui crée et dirige une activité de nature artisanale exercée par un ou plusieurs artisans structurés.

Il s'implique personnellement et assure seul la responsabilité des fonctions technique, commerciale, financière et administrative de son entreprise.

CHAPITRE 2 : LE STATUT DU CONJOINT DE L'ARTISAN

Article 4 : Le conjoint de l'artisan est toute personne unie à un chef de l'entreprise artisanale par les liens du mariage.

Article 5 : Le conjoint de l'artisan qui participe de manière régulière à l'activité de l'entreprise artisanale doit opter pour l'un des trois statuts suivants :

- conjoint associé ;
- conjoint salarié ;
- conjoint aide familial.

Article 6 : Le conjoint associé est copropriétaire de l'entreprise artisanale quel que soit son niveau d'engagement.

Article 7 : Le conjoint salarié est un salarié ordinaire soumis aux mêmes droits et obligations que les tous autres salariés. Dans ce cas, que l'activité qu'il exerce au sein de l'entreprise soit artisanale ou non artisanale, il bénéficie d'un contrat de travail écrit à durée déterminée ou indéterminée régi par les textes en vigueur au Togo.

Article 8 : Le conjoint à statut d'aide familial est un bénévole.

CHAPITRE 3 : LES OBLIGATIONS DES PARTIES

Section 1^{ère} : Les obligations du chef de l'entreprise artisanale

Article 9 : Le chef de l'entreprise artisanale a le devoir de :

- respecter la réglementation de travail en vigueur liée à la convention collective (fiche de paye ou bulletin, congés légaux, sécurité sociale, assistance en cas de maladie...);
- établir un contrat de travail écrit à durée déterminée ou indéterminée conformément au code du travail au conjoint salarié ;
- mettre à la disposition du conjoint associé les bilans de fin d'année de l'entreprise artisanale pour appréciation des résultats (positifs ou négatifs).

Article 10 : Le chef de l'entreprise artisanale a l'obligation de déclarer son conjoint selon son statut à la chambre de métier de leur localité.

Le dossier de déclaration est composé comme suit :

- a) les pièces communes
- un formulaire de déclaration à retirer à la chambre de métiers et à remplir conjointement par les parties.
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité du conjoint ;
- une copie légalisée du certificat de mariage ;
- une copie de la carte d'entreprise artisanale.

- b) pour le conjoint associé
 - une copie de la carte professionnelle d'artisan s'il y'a lieu ;
 - les statuts de la société ;
- c) pour le conjoint salarié ;
 - une copie du contrat de travail ;
 - les copies des attestations de déclaration à la CNSS.
- d) pour le conjoint à statut d'aide familial
 - une copie du contrat de bénévolat.

Article 11 : Le chef de l'entreprise artisanale a l'obligation d'associer le conjoint associé au partage des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Article 12 : Le chef de l'entreprise artisanale a l'obligation de verser au conjoint salarié le salaire proportionnel à la qualification demandée, qui ne peut être inférieur au SMIG, conformément aux stipulations du contrat.

Article 13 : Le chef de l'entreprise artisanale a l'obligation de mettre à la disposition du conjoint à statut d'aide familial tout le matériel nécessaire à l'exécution de ses tâches ou à défaut de rembourser les frais occasionnés par l'exécution des tâches.

Section 2 : Les obligations du conjoint

Article 14 : Le conjoint associé participe au capital et/ou aux activités de l'entreprise.

Il participe aux charges et supporte les dettes de l'entreprise au prorata de son apport.

Article 15 : Le conjoint salarié a l'obligation de s'acquitter de toutes les tâches stipulées au contrat.

Article 16 : Le conjoint à statut d'aide familial a l'obligation de se consacrer exclusivement aux tâches qui lui sont confiées par le chef de l'entreprise.

CHAPITRE 3 : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 17 : Le statut du conjoint cesse en cas de décès du chef de l'entreprise.

Article 18 : La rupture du contrat de travail met fin au statut du conjoint salarié

Article 19 : En cas de dissolution de l'entreprise artisanale, le conjoint perd son statut du conjoint associé.

Article 20 : Tout changement de statut doit être signalé à la chambre de métiers du ressort territorial de l'artisan.

Dans ce cas, le chef de l'entreprise doit déclarer le conjoint conformément à son nouveau statut.

Article 21 : Le conjoint déclaré dans un statut donné peut contester devant la chambre de métiers du ressort/de la localité, son statut en apportant les éléments de preuve.

Article 22 : Le secrétaire général du ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le... 20 MARS 2024

SIGNE

Kayi MIVEDOR-SAMBIANI

Ampliations :

CAB/PR (pour CR) -----01
CAB/PM (pour CR) -----01
Cab/META-----01
IGS-----01
Tous Ministères----- 29
DA ----- 01
UCRM ----- 01
CRM -----06
JORT -----01
Chrono-----01

Pour ampliation,
Le Secrétaire Général,



Komlan Nomadofu YAKPEY

Entreprendre

Riad ABID, meneur de jeu des industries

Dans l'univers complexe et dynamique des affaires, des acteurs font exception. Riad ABID incarne indéniablement l'une de ces personnalités singulières.

● Rudy Casbi

Fiabilité. C'est le maître-mot qui revient pour qualifier cet entrepreneur multidisciplinaire. Riad Abid s'est fait un nom dans des domaines aussi riches que variés. Les secteurs de l'industrie de la défense, de la finance, les projets novateurs, la promotion immobilière et les levées de fonds sont inscrites à son tableau de chasse. Il faut dire que Riad ABID a patiemment tracé son chemin. Ses forces : sa discrétion et la maîtrise technique de ses dossiers permettant de piloter des projets d'ampleur classés confidentiels. Une caractéristique analysée comme un atout auprès de dirigeants actifs dans la défense. Outre le secteur de la défense, les projets liés aux innovations sont dans son escarcelle. D'une manière générale, Son influence se déploie sur des initiatives qui contribuent à façonner notre monde moderne dans les technologies, la transition écologique ou l'innovation.

La Finance et les Technologies : Des



Expertises Pointues

La finance est un autre domaine où Riad ABID a laissé son empreinte indélébile. Son expertise en gestion et levées de fonds ainsi que dans la promotion immobilière en font un acteur clé des différentes industries. Il a contribué au succès de nombreuses entreprises en leur apportant des solutions financières sur mesure, favorisant ainsi leur croissance et leur expansion. Bien plus qu'un homme d'affaires accompli, Riad ABID incarne l'innovation, l'intégrité et l'engagement envers l'excellence. Sa carrière polyvalente témoigne de sa capacité à relever des défis

complexes et à forger des solutions créatives. Son influence transcende les frontières, et son nom est associé à l'émergence de projets ayant un impact significatif.

L'homme de confiance de grand Chefs d'Etats

En tant que conseiller spécial de grands dirigeants, Riad ABID est devenu l'homme de confiance de certaines grandes familles du Moyen-Orient. Son expertise multidisciplinaire et sa réputation de fiabilité font de lui un atout précieux dans le monde des affaires internationales. Sa quête perpétuelle d'innovation et de succès le positionne comme l'un des acteurs les plus prolifiques de notre époque. Avant-gardiste, certaines sources indiquent que l'hydrogène sera sa prochaine terre d'excellence. Steve Jobs disait : « l'innovation, c'est une situation qu'on choisit parce qu'on a une passion brûlante pour une thématique ». Un véritable mantra pour ce multidisciplinaire.

Atteinte des ODD

Des appels forts en faveur d'un financement innovant

Dans un appel fort lancé aux parties prenantes lors de l'ouverture du dixième Forum régional africain sur le développement durable (ARFSD-10) à Addis-Abeba, en Éthiopie, Amina Mohammed, Secrétaire générale adjointe de l'ONU, a déclaré qu'il était urgent d'agir. Il est nécessaire pour accroître les flux de capitaux vers les pays en développement, en particulier en Afrique, afin de faire de la relance des ODD une réalité. Elle a également exhorté la communauté internationale à soutenir l'Afrique dans ses efforts pour concrétiser sa vision du développement à travers l'agenda des ODD 2030 et l'Agenda 2063.

● Nicole Esso

Mme Mohammed a déclaré au forum multipartite composé de représentants des États membres, de jeunes, de la société civile et d'acteurs du secteur privé que les pays africains sont confrontés à des défis importants, notamment le service de la dette, la hausse des taux d'intérêt et un espace budgétaire limité. « Le service de la dette en Afrique atteint un niveau sans précédent en raison des chocs extérieurs, ne laissant que très peu d'espace budgétaire, voire rien, pour investir dans le développement durable. » En outre, le service de la dette « représentait l'an dernier le chiffre stupéfiant de 47,5 % des recettes publiques en Afrique subsaharienne. Il s'agit des principales dépenses consacrées aux services essentiels, ainsi qu'aux investissements dans l'avenir du continent dans les domaines de l'éducation et de la santé », a-t-elle déclaré. Selon Mme Mohammed, au moins 500 milliards de dollars par an sont nécessaires pour accroître le financement abordable à long terme du développement, parallèlement aux réformes structurelles au sein même des institutions et des règles qui constituent l'architecture financière internationale. Faisant écho au Vice-Secrétaire général, Robinah Nabbanja, Premier Ministre de l'Ou-



ganda, a souligné la nécessité d'une réforme de l'architecture financière mondiale pour garantir des conditions de financement favorables, soulignant la nécessité d'un financement à long terme pour les pays en développement afin de déclencher des économies durables. Elle a déclaré que l'agriculture, la technologie et l'innovation intelligentes face au climat sont les principaux moteurs du développement durable sur le continent. La 10e édition de l'ARFSD se déroule sous le thème « Renforcer l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 et éradiquer la pauvreté en période de crises multiples : fourniture efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ». Claver Gatete, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a pour sa part souligné la nécessité de « mécanismes de financement innovants, associés à des réformes de l'architecture financière mondiale », pour ouvrir de nouvelles voies d'investissement durable

et de croissance inclusive en Afrique. Il a souligné la nécessité de tirer parti des vastes ressources naturelles de l'Afrique, en particulier des minéraux essentiels à la transition mondiale vers des économies vertes. Il a également déclaré que les énergies renouvelables constituent l'épine dorsale du développement durable, « avec des opportunités inexploitées pour stimuler les investissements et promouvoir la sécurité énergétique à travers le continent ». M. Gatete a évoqué les six voies de transition que le système des Nations Unies a identifiées comme des voies d'investissement clés pour la réalisation des ODD. Ce sont : les systèmes alimentaires ; l'accès et l'abordabilité de l'énergie ; connectivité numérique ; éducation ; emploi et protection sociale ; et le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, a-t-il déclaré, sont des voies d'investissement clés pour la réalisation des ODD.

Afrique

Le retrait des banques françaises de stimulera le développement des banques panafricaines

Le désengagement des banques tricolores devrait notamment profiter à des groupes régionaux émergents comme Vista Group et Coris Bank, qui deviendront des concurrents crédibles pour d'autres établissements panafricains bien établis.

L'accélération du retrait des banques françaises de l'Afrique ouvre de nouvelles perspectives de croissance pour les groupes bancaires panafricains émergents soit de manière organique, soit par le biais de fusions & acquisitions, a estimé l'agence de notation Fitch Ratings dans une note d'analyse publiée le vendredi 26 avril 2024. Intitulé « French Banks' Exit from Africa to Spur Local Banks' Growth, Competition », cette note d'analyse rappelle que le groupe français Société Générale a annoncé le 12 avril, la vente de sa filiale marocaine au conglomérat local Saham Group. Cette transaction fait suite à plusieurs cessions par les banques françaises de leurs filiales en Afrique ces dernières années. Au cours des six derniers mois, Société Générale avait également conclu d'autres transactions

portant sur la cession de plusieurs de ses filiales en Afrique subsaharienne, et a lancé une revue stratégique pour céder sa participation de 52,34 % dans l'Union internationale de banques (UIB), sa filiale tunisienne. La présence des groupes BNP Paribas, BPCE et Crédit Agricole sur le continent s'est aussi beaucoup réduite au cours des dix dernières années. Notant que d'autres cessions par les banques françaises de leurs activités en Afrique devraient se poursuivre dans les 12 à 24 prochains mois, en particulier si les valorisations sont attrayantes, Fitch Ratings a précisé que le désengagement des groupes tricolores du continent présente des « opportunités significatives » pour les banques locales et régionales en Afrique, malgré certains défis à court terme. « Certains groupes bancaires aux ambitions panafricaines devraient finir par acquérir

suffisamment d'envergure pour concurrencer les institutions établies de longue date. Le groupe Vista a acquis plusieurs banques, dont certaines filiales de Société Générale, en Afrique subsaharienne en 2023, ce qui portera sa présence africaine à 16 pays. Coris Bank, qui est déjà présente dans 11 pays africains, a finalisé l'acquisition de la filiale tchadienne de Société Générale en janvier et attend l'approbation réglementaire pour acquérir la filiale mauritanienne de la même banque. Vista et Coris Bank apparaissent désormais comme des concurrents crédibles pour les groupes bancaires panafricains bien établis originaires de l'Afrique du Sud, du Nigeria et du Maroc », explique l'agence. Fitch Ratings a par ailleurs indiqué que la concurrence accrue entre les groupes bancaires panafricains devrait stimuler la croissance du crédit.

Maroc

Un financement de 4 millions d'euros recherche des projets d'agroécologie

Dans le sillage du 16e Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour promouvoir l'agroécologie dans le cadre du Programme « IHYAE ». Avec un budget de 4 millions d'euros, cet appel vise à revitaliser les pratiques agricoles du Maroc, dans le cadre de la stratégie nationale « Génération Green 2020-2030 ».

Sous la coordination de l'Agence pour le développement agricole (ADA), cet appel à projets ambitionne de transformer le paysage agricole marocain en favorisant l'adoption de pratiques agroécologiques innovantes, dans des régions clés du Maroc, notamment Fès-Meknès (au centre-nord), l'Oriental (au nord-est) et Souss-Massa (au sud-ouest). Les organisations de la société civile nationales et internationales



sont vivement encouragées à participer, leur expertise étant essentielle pour guider les exploitations agricoles vers des pratiques plus durables. Le directeur général de l'ADA, El Mahdi Arrifi, souligne l'importance de cet appel, affirmant qu'il illustre la volonté ferme de sou-

nir une agriculture respectueuse de l'environnement et durable. « Nous sommes convaincus que cette initiative contribuera à améliorer la qualité de vie des communautés rurales et à renforcer leur résilience face aux défis actuels ».

Avec Afrik21

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 2 mai 2024

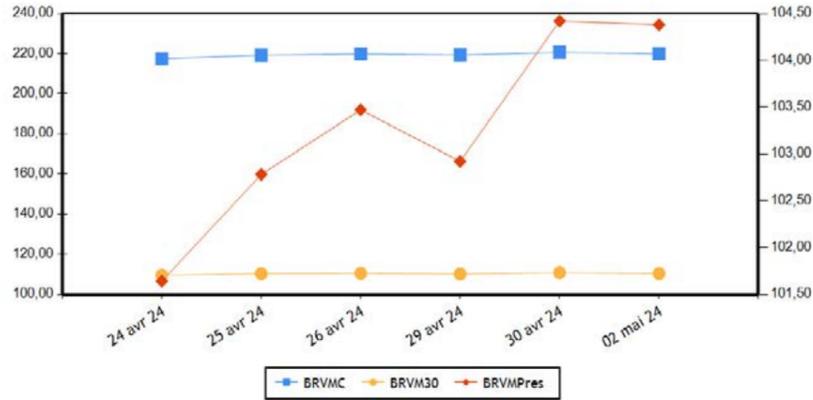
N° 84

BRVM COMPOSITE	219,92
Variation Jour	-0,34 % ↓
Variation annuelle	2,69 % ↑

BRVM 30	110,40
Variation Jour	-0,40 % ↓
Variation annuelle	2,36 % ↑

BRVM PRESTIGE	104,38
Variation Jour	-0,04 % ↓
Variation annuelle	2,87 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 181 650 896 189	-0,34 %
Volume échangé (Actions & Droits)	442 142	230,35 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	417 964 600	-31,30 %
Nombre de titres transigés	39	0,00 %
Nombre de titres en hausse	15	7,14 %
Nombre de titres en baisse	14	-6,67 %
Nombre de titres inchangés	10	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 273 513 557 920	-0,03 %
Volume échangé	841	-98,88 %
Valeur transigée (FCFA)	7 497 499	-98,96 %
Nombre de titres transigés	4	-42,86 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	-
Nombre de titres inchangés	2	-50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 720	7,50 %	29,32 %
SODE CI (SDCC)	4 695	7,44 %	-1,57 %
CIE CI (CIEC)	1 630	7,24 %	-4,12 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 550	7,14 %	11,84 %
TOTAL CI (TTLC)	1 940	3,19 %	7,78 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	6 700	-7,46 %	-0,74 %
TOTAL SN (TTLS)	2 260	-7,38 %	-9,60 %
UNIWAX CI (UNXC)	470	-6,93 %	-12,15 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	17	-5,56 %	-10,53 %
BERNABE CI (BNBC)	1 250	-3,85 %	25,00 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	104,38	-0,04 %	2,87 %	16 980	109 883 235	6,68
BRVM-PRINCIPAL	36	105,00	-0,57 %	1,00 %	425 162	308 081 365	12,23

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,91	-0,32 %	2,85 %	16 119	19 523 430	40,12
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	552,94	0,71 %	4,04 %	48 174	125 193 120	8,12
BRVM - FINANCES	15	87,48	-1,31 %	1,23 %	337 304	197 519 690	5,61
BRVM - TRANSPORT	2	414,49	0,87 %	25,24 %	14 994	25 173 625	9,21
BRVM - AGRICULTURE	5	163,39	-4,53 %	1,13 %	7 088	21 917 770	11,82
BRVM - DISTRIBUTION	7	321,44	-0,89 %	-2,06 %	18 463	28 636 965	13,05
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	974,77	0,00 %	-12,22 %	0	0	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,72
Taux de rendement moyen du marché	8,29
Taux de rentabilité moyen du marché	9,67
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	140
Volume moyen annuel par séance	328 890,00
Valeur moyenne annuelle par séance	990 175 610,45

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	10,86
Ratio moyen de satisfaction	60,41
Ratio moyen de tendance	556,41
Ratio moyen de couverture	17,97
Taux de rotation moyen du marché	0,04
Prime de risque du marché	4,53
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des PER des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Alcool

Campari a acheté le cognac Courvoisier

Le groupe italien a déboursé plus d'un milliard pour acquérir la célèbre marque qui appartenait aux Américains.

Le groupe italien de spiritueux Campari vient de finaliser l'acquisition de la célèbre marque de cognac française Courvoisier pour 1,08 milliard d'euros, signant ainsi la plus importante transaction de son histoire. Un complément maximum de 112 millions d'euros sera payable en 2029 en fonction de la réalisation d'objectifs de ventes au cours de l'exercice 2028, a détaillé Campari dans un communiqué. Campari a confirmé ainsi les termes d'un accord conclu en février avec le groupe américain de spiritueux Beam Suntory afin d'acquérir 100% du capital de Beam Holding France, qui détenait la marque de cognac premium Courvoisier. Le groupe italien est déjà bien implanté sur le marché français, après avoir racheté la liqueur Grand Marnier en 2016, au terme d'une offre publique d'achat (OPA) valorisant l'entreprise à 684 millions d'euros. Campari avait en outre mis dans son escarcelle le cognac Bisquit Dubouché en 2017, les rhums Trois Rivières et La Mauny en 2019, ainsi que le Champagne Lallier en 2020 et la marque de liqueur aromatisée Picon en 2022.



de Napoléon III

pour Campari

Fondée en 1828 par Félix Courvoisier à Jarnac, en Charente, la Maison Courvoisier a marqué l'histoire comme fournisseur officiel de l'empereur Napoléon III. Courvoisier a «approvisionné les cours royales d'Europe et a été la boisson préférée de la Belle Époque, choisie pour célébrer l'inauguration de la tour Eiffel et l'ouverture du Moulin-Rouge», avait commenté Campari en décembre, lors de l'annonce de l'ouverture de négociations exclusives avec Beam Suntory. Cette transaction devrait contribuer à l'accroissement des capacités de production et d'embouteillage de Campari en France et lui permettre de renforcer sa présence aux États-Unis.

Plus d'une cinquantaine de marques

Fondé en 1860, Campari s'est lancé dans des acquisitions à partir de 1995, se transformant en multinationale présente sur plus de 190 marchés, avec un portefeuille comptant désormais plus d'une cinquantaine de marques. La transaction avec Beam Suntory avait été négociée par l'ancien PDG de Campari, Bob Kunze-Concewitz, qui avait quitté en avril le poste qu'il occupait depuis seize ans pour «se consacrer à sa famille et cultiver ses passions». Il a été remplacé par Matteo Fantacchiotti, qui était auparavant directeur général de l'Asie-Pacifique du groupe. Bob Kunze-Concewitz est resté au conseil d'administration du groupe en tant que membre non exécutif.

Avec lematin.ch

Fournisseur officiel

Technologie

L'Ukraine se dote d'une porte-parole artificielle

Créée par l'IA, Victoria Shi commentera les affaires consulaires afin de libérer du temps pour les diplomates.

Le ministère ukrainien des Affaires étrangères a annoncé mercredi qu'une porte-parole générée par l'intelligence artificielle (IA) serait désormais chargée de commenter les affaires consulaires en lisant des textes qui devront néanmoins toujours être rédigés par des humains. «Pour la première fois de l'histoire, le ministère ukrainien des Affaires étrangères a créé une personnalité numérique utilisant des technologies d'intelligence artificielle pour commenter officiellement les informations consulaires destinées aux médias», a déclaré l'institution. Cet avatar répond au nom de Victoria Shi, un prénom qui évoque la «victoire» de son pays dans la guerre contre l'invasion russe et un nom de famille qui veut tout simplement dire «IA» en ukrainien. «Je suis une personne numérique. Cela signifie que le texte que vous entendez n'a pas été lu par une vraie



personne. Cela a été créé par l'intelligence artificielle», a déclaré la nouvelle porte-parole, qui a les traits d'une jeune femme métisse, dans sa première vidéo sur YouTube. Le service de presse du ministère des Affaires étrangères a toutefois affirmé à l'AFP que les communiqués seraient «écrits et vérifiés par de vraies personnes». «L'intelligence artificielle ne nous aide à générer que la partie visuelle», a-t-il expliqué. Ses futures déclarations seront publiées en ligne et mises à disposition des journalistes. Le ministère a noté qu'elle ne remplacerait pas son porte-parole officiel, lui bien réel, et ne traiterait que les affaires consulaires. L'IA, technologie en pleine croissance, est devenue in-

contournable ces dernières années. Mais son développement à grande vitesse pose aussi des questions éthiques dans de nombreux domaines. Le journalisme ne fait pas exception et l'utilisation de contenus générés par l'IA fait débat dans les rédactions.

QR code pour prouver l'authenticité des vidéos

Le ministère a assuré avoir mis en place des mesures pour éviter la propagation de fausses déclarations de sa porte-parole, notamment un QR code destiné à prouver l'authenticité des vidéos. Le choix d'une porte-parole générée par l'IA vise aussi à «économiser le temps et les ressources du ministère», a estimé le chef de la diplomatie ukrainienne, Dmytro Kouleba. «Les vrais diplomates pourront être plus efficaces et se concentrer sur d'autres tâches», a-t-il dit.

(AFP)

Trafic aérien

L'Argentine refuse de vendre du kérosène aux avions cubains

La compagnie pétrolière argentine YPF s'est mise à appliquer l'embargo des États-Unis visant l'île communiste. Cuba dénonce, mais n'a pas de solution.

Cuba a annoncé la suspension des vols commerciaux de la compagnie Cubana de Aviacion vers l'Argentine, en raison de l'impossibilité pour elle de se fournir en carburant, en vertu de l'embargo imposé par les États-Unis à l'île communiste que l'Argentine a choisi d'appliquer. «Cubana de Aviacion a été contrainte de suspendre les vols réguliers entre Cuba et l'Argentine», la compagnie pétrolière argentine YPF ayant refusé «de continuer à fournir du carburant à ses avions, en application du blocus américain contre Cuba», a indiqué le ministère des Affaires étrangères cubain dans un communiqué.

«Contradiction» du gouvernement argentin

Il estime «contradictoire» la position du gouvernement du



président argentin ultra-libéral Javier Milei qui «proclame la liberté à tout prix, tout en limitant la liberté d'une compagnie qui respecte rigoureusement les réglementations de l'Argentine et de l'Organisation de l'aviation civile internationale». Selon le ministère cubain, la compagnie pétrolière argentine «viole de manière flagrante» sa législation nationale, qui considère comme «absolument inapplicables» les lois étrangères ayant des «effets extraterritoriaux».

Aucun problème à Madrid ou Caracas

La semaine dernière, la compagnie aérienne cubaine avait annoncé l'annulation de deux vols en raison de l'impossibilité d'approvisionner en Argentine ses avions en carburant. Cubana de Aviacion effectue également des liaisons vers Madrid et Caracas sans difficulté pour y refaire le plein de kérosène.

Avec lematin.ch

Japon

Une ville va obstruer la vue sur le Mont Fuji

Le comportement des visiteurs pousse Fujikawaguchiko à entamer la construction d'un filet de mailles masquant.

Une petite ville japonaise proche du Mont Fuji a décidé de dresser une haute palissade pour faire cesser une affluente de touristes étrangers, qui font parfois preuve de mauvaises manières, à un endroit très populaire pour photographier le célèbre volcan. La ville de Fujikawaguchiko prévoit d'entamer dès la semaine prochaine la construction d'un filet de mailles de 2,5 mètres de haut et de 20 mètres de long.

«C'est regrettable»

«C'est regrettable que nous soyons contraints de faire cela, parce que certains touristes ne respectent pas les règles», a expliqué vendredi l'un des responsables de la ville, se plaignant notamment de déchets laissés par les touristes ou encore d'entorses au code de la route. C'est la dernière décision choc en date au Japon pour lutter contre les effets du surtourisme, après la fermeture récente de certaines ruelles dans le quartier des geishas à Kyoto (ouest), ou l'accès payant et continué au Mont Fuji à partir de cet été.

Trois millions de visiteurs étrangers

Plus de trois millions de visiteurs étrangers sont entrés



au Japon en mars, un record mensuel absolu pour le pays, qui s'était longtemps fermé au tourisme international durant la pandémie de covid-19. Le Mont Fuji, le sommet le plus haut du Japon (3776 m), peut être photographié depuis de nombreux endroits à Fujikawaguchiko ou ailleurs.

La raison de l'affluence

Mais le point de vue qui va être obstrué est particulièrement recherché par certains touristes, car il apparaît en second plan derrière une superette Lawson, une chaîne omniprésente dans l'archipel. A cause de cette juxtaposition visuelle, «la réputation de cet endroit, qui est très japonais, s'est répandue sur les réseaux sociaux, ce qui en fait un lieu de photographie populaire», a expliqué un responsable de la ville, qui a requis l'anonymat.

En dernier recours

Après l'échec de campagnes de prévention, avec des panneaux et même des agents de sécurité, la municipalité a décidé d'utiliser les grands moyens, en dernier recours. Cette décision a aussi pour but de protéger une clinique dentaire voisine, dont le parking est pris d'assaut et qui a même retrouvé des touristes montés sur son toit pour prendre des photos, selon le responsable de la ville, qui précise que cette mesure radicale sera maintenue jusqu'à ce que la situation s'améliore. La problématique du surtourisme et de ses dégâts sur l'environnement a tout récemment conduit Venise, en Italie, à faire payer 5 euros l'entrée de la ville, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

(AFP)

Liste des événements à caractère économique de 2024

EVENEMENTS	PERIODE	LIEUX / CONTACTS	ORGANISATEURS
9 ^{ème} édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture	08 au 11 février 2024	Oran, Algérie +213 20 30 56 54/ 213 5 55 57 80 16 Email : spia@capaalgerie.com https://www.capaalgerie.com	Gouvernement Algérien
14 ^{ème} Salon méditerranéen de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	15 au 19 mai 2024	Palais des Foires Sfax (Tunisie) +216 74228770 / 28 610 000/01 www.smamedfood.com	Sfax International Fair Association
3 ^{ème} édition du Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation (FONI 2024)	16 au 17 mai 2024	Hôtel 2 février Lomé/Togo +228 93 03 36 36 / +228 97 67 30 30 +228 22 20 38 41 INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA WWW.FONI.AFRICA	Afrik Créances
9 ^{ème} édition du Salon « PETROAFRICA »	25 au 28 juin 2024	El Kram expo center, Tunisie Email : besma@petroafrica.org www.petroafrica.org Tél : +216 22 310 729 / +216 54 246 752	XTRADE For Events Secteur : Pétrole, Gaz, Energie
Salon international du Transport et de la Logistique « Logistica Africa 2024 »	25 au 28 juin 2024	Centre Main Bowi de Tafawa Balewa Square à Lagos, Nigéria kayodesoquntuase@yahoo.co.uk +234 81 328 37 393	Chambre de Commerce et d'Industrie de Lagos, Nigéria
1 ^{ère} édition du Forum Economique et Culturel des Africains Francophones de l'Amérique (FECAF 2024)	15 au 17 août 2024	New-York (USA) +1 (347) 908-1527/ + 1(845)288-0858 (+225) 27 22216 801	Obled Corporation 259 Wintrop St, Brooklyn NY11225 et Findeo (Côte d'Ivoire)
2 ^{ème} édition du Salon des Séniors	07 au 09 novembre 2024	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-BENIN) +229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00 Email : leconomistbenin1@gmail.com www.leconomistbenin.com	L'Economiste du Bénin
Africa Ceo Forum Rendez-vous annuel du secteur privé africain	16 au 17 mai 2024	Kigali Rwanda Email : register@theafricaceoforum.com partners@theafricaceoforum.com tél : +221 33 889 21 06	IFC Jeune Afrique Média Group

NB : Pour la publication de vos événements Foire, Salon, journées porte ouverte dans la présente rubrique, veuillez contacter le 60917800/69190880

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site web : www.leconomistbenin.com

HOROSCOPE finance

Bélier Uranus et Neptune vont être la cause d'un peu d'instabilité dans le domaine financier. Par son côté soudain et inattendu, Uranus pourrait être à l'origine de la défaillance d'appareils électroménagers, qui vous obligera à faire face à des dépenses imprévues. Ne comptez pas trop sur Neptune pour arranger les choses : la spécialité de cette planète est de vous faire miroiter des rentrées d'argent qui peuvent s'avérer illusoire.

Taureau "Ai-je les reins assez solides pour me lancer dans une telle entreprise ? Pourrais-je m'en sortir sur le plan financier, sans avoir à me priver exagérément ?" Voilà les questions et d'autres du même genre que la planète Mercure vous obligera à vous poser aujourd'hui avant de vous laisser poursuivre tranquillement vos projets. Ne résistez pas à son action ; elle vous sera extrêmement utile.

Gémeaux Les planètes qui occupent l'un de vos secteurs d'argent devraient aujourd'hui vous aider à réaliser des opérations financières importantes. Vous pourrez en effet compter sur le soutien de Neptune et d'Uranus. Mais attention : autant le Ciel semble vous promettre des opportunités intéressantes, autant, si vous manquez de prudence ou de jugeote, vous pourrez gâcher vos chances.

Cancer Faites preuve de la plus extrême prudence concernant vos placements boursiers. Vous n'aurez pas la faveur des astres. Dégraissez au maximum votre portefeuille en éliminant toutes les actions à risques.

Lion Dans le domaine financier, redoublez de précautions contre les escrocs en tout genre, qui chercheront à abuser de votre naïveté. Ainsi, gardez-vous de confier votre argent à ceux qui vous promettent de vous aider à faire fortune du jour au lendemain.

Vierge Cette position de Pluton vous offrira de réelles opportunités financières. Elle promet des rentrées d'argent plus importantes que par le passé. Pour autant, cela ne sera pas la fortune, et vous devrez attendre encore quelque temps pour espérer des gains vraiment conséquents.

Balance Votre équilibre financier est stable, et il va le rester cette fois. Vous n'aurez donc pas de réelles inquiétudes à vous faire. Il faudra toutefois vous méfier de l'impact d'Uranus, qui pourra vous souffler des envies d'achats onéreux et peu utiles. Attention, notamment, aux coups de coeur pour des vêtements très beaux, certes, mais dont vous pourriez parfaitement vous passer.

Scorpion Pendant cette journée vous n'aurez pas que des satisfactions. Vos décisions seront contestées, et vous essuiez quelques pertes financières inattendues en dépit de votre intuition et aussi de la prudence avec laquelle vous gérez votre budget. Ne vous désolerez pas trop : dans la vie, il faut savoir non seulement gagner, mais aussi perdre.

Sagittaire Attention ! Vous risquez de voir resurgir de vieilles dettes oubliées, ou, plus bêtement, de vous lancer dans des achats ruineux que vous regretterez ensuite amèrement. Faites preuve de volonté pour résister aux tentations de dépenses.

Capricorne Dans l'ensemble, vos finances se porteront bien. Mais ce n'est pas une raison pour cesser de demeurer sur une prudente réserve. D'un côté, Mars vous poussera à surévaluer vos possibilités ou vous forcera à des dépenses imprévues et conséquentes dans le domaine familial. Mais d'un autre côté, Pluton vous sera favorable, ce qui rétablira l'équilibre de votre budget.

Verseau Avec la Lune en cet aspect, ce ne sera pas le moment de vous livrer à trop de fantaisies en matière financière, sous peine d'en subir des retombées cuisantes. Même si les restrictions ne sont pas votre fort, vous devrez vous contenter d'un budget plus serré que d'habitude et vous organiser en conséquence.

Poisson Uranus en cet aspect va vous aider à améliorer votre équilibre budgétaire. Mais ce qui va surtout vous permettre de redresser la barre, ce sera le départ de Neptune de votre Ciel. Neptune a souvent un effet restrictif, et lorsqu'il influence une zone liée à l'argent, il provoque la plupart du temps une stagnation des rentrées et une augmentation des dépenses. Débarrassé de cette planète, vous allez enfin respirer !

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT
Nicole ESSO

Junior AREDOLA
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE-----
La Commission
-----Département des Services Administratifs
et Financiers

APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 017/2024/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : Mardi 02 avril 2024

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet l'acquisition de seize (16) véhicules Pick up 4 x 4 double cabine au profit des structures de gestion des urgences de santé publique des Etats membres de l'UEMOA.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé en vue de l'acquisition de seize (16) véhicules Pick up 4 x 4 double cabine au profit des structures de gestion des urgences de santé publique des Etats membres de l'UEMOA.
3. Le dossier est constitué d'un seul lot.
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises.
5. Le délai de livraison est de cent vingt (120) jours. La livraison se fera au siège de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou et dans les Bureaux de Représentation de la Commission de l'UEMOA dans les Etats membres.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- une quittance d'achat du dossier d'appel d'offres ;
- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation originale ou certifiée conforme, justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale ou certifiée conforme de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

6. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

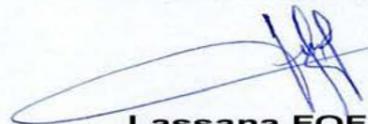
**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers**

Personnes à contacter :

- **M. Amin Jean Hugues SANOU**, Email : ajhsanou@uemoa.int
- **Mme. Carmelle Nadège HOUNNOU**, Email : kcnhounnou@uemoa.int

7. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, des Archives et Documentation et (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou**, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA
8. Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le jeudi 02 mai 2024 à 9 h 30, heure locale**, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.
9. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture
10. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

**Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation,
Le Directeur de Cabinet,**


Lassana FOFANA



Elections à la CCI-Togo

L'ouverture des candidatures reportée

Le Président de la Commission électorale consulaire (CEC) de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo), porte à la connaissance des opérateurs économiques inscrits sur les listes électorales que la période de dépôt des candidatures pour les élections des membres de l'Assemblée consulaire de la CCI-Togo initialement fixée, pour l'ouverture le 02 mai 2024 et la clôture le 11 mai 2024, est reportée à une date ultérieure. Les précisions dans le communiqué.

Communiqué

Conformément à l'arrêté N°0598/MCACL/CEC du 30 avril 2024 portant report de la période de dépôt des candidatures pour l'élection des membres de l'Assemblée Consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo),

Le Président de la commission électorale consulaire porte à la connaissance des opérateurs économiques inscrits sur les listes électorales que la période de dépôt des candidatures pour les élections des membres de l'assemblée consulaire de la chambre de commerce et d'industrie du Togo initialement fixée, pour l'ouverture le 02 mai 2024 et la clôture le 11 mai 2024, est reportée à une date ultérieure.

Fait à Lomé, le 02 mai 2024

Dindangue KOMINTE
Président de la commission Electorale Consulaire

Zio

Les travailleurs de la Maritime ont célébré le 1er mai

Les travailleurs de tous ordres d'activités de la région Maritime ont célébré, le mercredi 1er mai la Journée internationale du travail dans la joie et l'allégresse.

Les manifestations étaient marquées dans les différentes localités par des défilés des travailleurs et des meetings au cours desquelles les travailleurs ont rencontré les autorités locales auxquelles ils ont remis les cahiers de charge, ainsi que par des réjouissances par corporation. A Tsévié dans la préfecture du Zio, des organisations des travailleurs, des syndicats de différentes corporations ont défilé sur la nationale N°1 pour se regrouper dans les jardins de l'hôtel de ville où ils ont rencontré les autorités dont le préfet du Zio, Etsè Kodjo Kadévi et le maire de la commune Zio1, Agogno Sodjédo Messan. Là, la re-

présentante de la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT), Patience Bouamé a présenté aux autorités les préoccupations des travailleurs de la commune. Il s'agit, entre autres, du renforcement des infrastructures routières, de l'extension du réseau électrique, l'intensification de la salubrité publique et une meilleure prise en compte des questions de santé. Le préfet Etsè et le maire Agogno ont, tout à tour, rassuré les travailleurs que des dispositions seront prises pour répondre à leurs préoccupations. A Tabligbo, dans la préfecture de Yoto et à Kévé dans la préfecture de l'Avé, les différentes catégo-

ries de travailleurs : artisans, agents des secteurs public et privé ont fêté chacun de son côté dans la joie. Dans la préfecture de Vo, la fête du 1er mai a été célébrée à l'hôpital de Logové, à 8 km au sud-ouest de Vogang. Elle s'est déroulée, à travers une caravane, des réjouissances et un gala de football, joué entre six équipes des quatre communes de la préfecture de Vo. Le gala a été une occasion pour les responsables et agents des services de santé de la préfecture de se connaître et de fraterniser pour une bonne collaboration dans leur prestation de service.

Avec ATOP/AKM/MEK

Education

Des inspecteurs d'allemand à l'école de l'utilisation du nouveau manuel « Und jetzt Wir » bientôt dans les lycées

Des inspecteurs et enseignants d'allemand ont été édifiés, le jeudi 2 mai au Goethe-Institut à Lomé, à l'utilisation du nouveau manuel allemand « Und jetzt Wir » qui sera introduit dans les lycées en remplacement de l'ancien manuel d'allemand « Ihr und Wir ».

La formation a pour but d'outiller ces acteurs de l'enseignement à l'utilisation d'un nouveau manuel dénommé « und jetzt WIR » « Et maintenant nous » qui pourrait dès l'année prochaine être introduit dans les lycées modernes en remplacement de l'ancien manuel d'allemand « Ihr und Wir » utilisé jusqu'ici. Ce manuel reste jusqu'à ce jour une proposition de l'Institut Goethe qui devra être approuvée par le ministère en charge de l'Education. Il s'agit de permettre aux parties prenantes de découvrir ce livre en avant-première. Le nouveau manuel présente des atouts qui répondent non seulement aux besoins linguistiques de l'heure, mais aussi prend en compte les perspectives des africains dans son élaboration. A cet effet, « und jetzt WIR » le nouvel ouvrage conçu par la maison d'Édition Hueber Verlag est le résultat de la collaboration de nombreux cadres africains du domaine de l'enseignement de l'allemand. Ces auteurs viennent de nombreux pays africains tels que le Kenya, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Togo. Au Togo, on peut noter la collaboration de l'Inspectrice d'allemand, Mme Adjo Akpéné Adabra dans la réalisation du volume 2 du manuel. Le directeur régional de l'Education Grand-Lomé, Mawouna Gadewa, représentant le ministre des Enseignements primaire et



secondaire a souhaité revoir ce manuel allemand dont l'utilisation va certainement commencer à partir de la rentrée prochaine pour la classe de seconde. Il a indiqué que l'apprentissage de l'allemand a toujours occupé une place importante dans le système éducatif togolais et qu'il est essentiel que les enseignants soient formés de façon régulière pour être à la page de la langue allemande. Selon l'experte de l'enseignement au Goethe Institut Togo, Mme Felicia Gentsch, le nouveau manuel est beaucoup plus moderne que l'autre et unique en son genre du fait qu'il est pluriculturalisme. « Il n'y a plus par exemple la grammaire qui domine, le focus c'est vraiment que la compétence écrite et orale soient présentées équitablement, ce qui est très important pour apprendre une langue. Les explications ne sont plus en allemand et français c'est seulement en Allemand, ça veut dire que l'apprenant se familiarise plus rapidement avec la nouvelle langue. Et puis les thèmes traités dans le manuel sont très modernes et se basent sur les 17 Objectifs du développement durable et

l'inclusion », a-t-elle expliqué. Parlant du titre « und jetzt WIR », l'experte affirme qu'il signifie la collaboration entre l'Europe et l'Afrique, que tout le monde travaille ensemble sur le point commun, contrairement à l'ancien manuel « Ihr und Wir » qui plaide la différence. Le directeur de Goethe-Institut-Togo, Edem Attiogbé, a indiqué que des pays d'Afrique au sud du Sahara ont essayé de revoir l'enseignement de la langue allemande dans les établissements scolaires et il y a plusieurs pays dont le Togo qui participent à ce projet. Il a précisé que ce nouveau manuel se présente en quatre 4 volumes et que le premier volume est sorti depuis quelques mois. « Donc aujourd'hui, il ne s'agit pas de l'introduction du manuel en tant que tel, mais ce n'est qu'une étape du processus qui est en cours avec le ministère des Enseignements primaire et secondaire », a souligné M. Attiogbé. La formation a été donnée par Mme Bertina von der Way de la maison d'édition Hueber Verlag.

Avec ATOP/TGB/AR

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

Le Togo en chiffres

Sénégal		États-Unis	
Nigéria		Malaisie	
5,0	2,7	5,0	2,7
4,0	2,7	4,0	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, le somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

Produits échangés		Produits échangés	
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	5,0	Énergie électrique	5,1
Phosphates de calcium et phosphates ammoniacaux, naturels et crées synthétiques	4,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...)	5,1
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	4,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préemballés pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	4,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4
Moteurs - y compris les cycloMOTEURS et cycles équipés de moteurs auxiliaires - en tous les sens de marche	4,0	Moteurs - y compris les cycloMOTEURS et cycles équipés de moteurs auxiliaires - en tous les sens de marche	3,4
Huiles de moteur et des lubrifiants, même raffinés, mais non chimiquement modifiés	4,0	Aluminium	3,2
Café, non torréfié ni peigné	4,0	Huile de palme et ses fractions, même raffinées	3,1
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	3,4	Blé	2,7
Porcelaine, faïence, céramique, etc.	3,3	Véhicules automobiles pour le transport	2,5



FORUM INTERNATIONAL DE
L'INTERMEDIATION, DU NUMERIQUE
ET DE L'INNOVATION (FONI 2024)
3^e édition

Placé sous le Haut Patronage de son Excellence
Monsieur FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE,
Président de la République Togolaise

T H E M E

INTERMÉDIATION & FINANCEMENT DES PME/PMI POUR UNE INCLUSION FINANCIÈRE, NUMÉRIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE



16 au 17 MAI 2024



**À L'HÔTEL 2 FÉVRIER
LOMÉ/TOGO**



(228) 93 03 36 36
(228) 97 67 30 30
(228) 22 20 38 41



INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA
WWW.FONI.AFRICA

**LE PLUS GRAND HUB FINANCIER
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Organisé par

